



1^{ER} DEGRÉ DIFFÉRENCIÉ

LE MÉTIER ET LA FORMATION

Le 1^{er} degré différencié a pour buts :

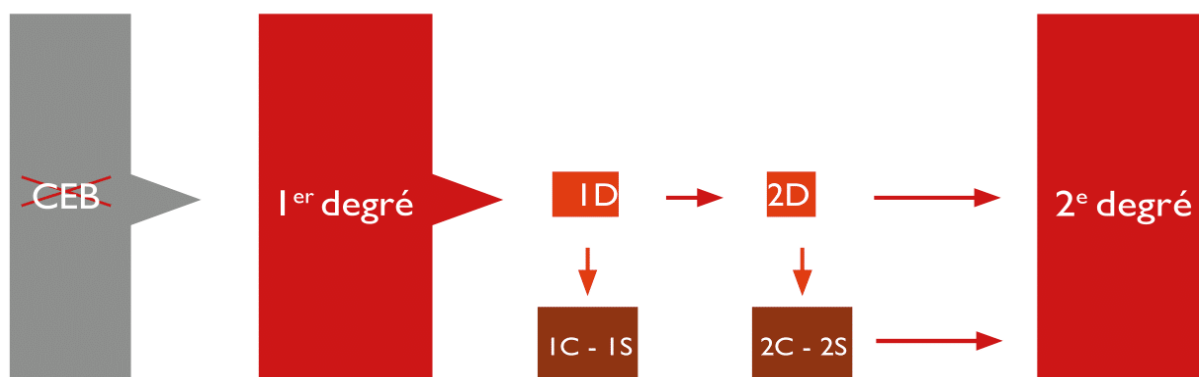
- d'amener tous les jeunes aux socles à 12 ans et de leur décerner un premier diplôme scolaire : le CEB ;
- de redonner sens à l'objectif de (ré-)insertion scolaire (vers le parcours commun) ;
- de donner l'accès à n'importe quelle 3^e année en permettant à des élèves de dépasser les compétences socles à 12 ans et d'exercer une partie des compétences requises à 14 ans ;
- d'observer les potentiels divers de chaque élève en vue de recueillir des éléments d'information susceptibles d'aider à son orientation ;
- d'élaborer et de réaliser avec les élèves des projets individuels et collectifs de scolarisation et de socialisation motivants;

CONDITIONS D'ADMISSION

Le 1^{er} degré différencié est accessible à tout élève :

- âgé de 12 ans ;
- n'ayant pas obtenu le CEB.

PARCOURS POSSIBLE



LA GRILLE HORAIRE

	1 ^{ère}	2 ^{ème}
Formation commune :		
Religion catholique	2h	2h
Formation de base en mathématiques	6h	6h
Formation de base en français	6h	6h
Sciences	2h	2h
Étude du milieu	2h	2h
Éducation physique	3h	3h
Éducation artistique	1h	1h
Langue modernes : anglais	2h	2h
Activités complémentaires		
Travail du bois	2h	2h
Travail du métal	2h	2h
Initiation à l'électricité	2h	2h
Construction	2h	2h
Total	32h	32h

Diplôme obtenu à la fin de 2^{ème} année : CEB